

École Prouvé: tout ça pour ça !

Laurence GUYON
l.guyon@charentelibre.fr

Exposés à toutes les intempéries depuis 18 mois, les charpentes métalliques, vitres, baguettes continuent de se dégrader dans l'indifférence générale. Les fameux éléments «Prouvé» de l'école du Pontouvre, dont la promesse de destruction avait suscité une émotion nationale en 2013 (lire ci-contre) vont pouvoir disparaître avec l'approbation de la direction régionale des affaires culturelles (Drac). Quant au module Prouvé encore debout, il pourra être démoli si aucun projet ne vient le sauver. Pierre Cazenave, le conservateur régional des monuments historiques, était il y a quelques jours à Gond-Pontouvre pour rendre compte au maire, Gérard Dezier, de l'étude commandée par la Drac qui conclut à la possibilité de restaurer le module numéro 3. Une possibilité, soufflée du bout des lèvres, rien de contraignant,

promis, dit la Drac. En clair, la réhabilitation n'aura lieu que si elle fait l'objet d'un projet, public ou privé. «*Qu'est ce qu'on peut en faire? C'est une bonne question. On a eu une fois un contact avec un boulanger*», sourit Gérard Dezier, qui ne semble guère se faire d'illusions. Et qui précise d'emblée: «*Il est évident que la mairie n'a pas les moyens*». Pierre Cazenave y va en douceur: «*Il peut-être intéressant de ne pas prendre de décision hâtive*».

«On a été agressés»

Le conservateur encourage la municipalité à faire un peu de pub pour attirer un éventuel porteur de projet. Après quoi, d'ici deux ans, elle pourra faire ce qu'elle veut, y compris démolir... ce qui était une option envisagée dès le départ. «*La mairie est souveraine*», lâche Pierre Cazenave. Gérard Dezier et son prédécesseur, Jean-Claude Beauchaud, apprécieront, eux qui ont dû batailler

pour sauver leur nouvelle école. Faudra-t-il, cette fois, préserver les éléments Prouvé? Pierre Cazenave justifie la première déconstruction: «*On s'est dit que le bâtiment qui est conservé aurait peut-être besoin de ces pièces détachées pour une réhabilitation. Et que peut-être ça pourrait intéresser un*

antiquaire». On se souvient du tollé provoqué par l'offre jugée dérisoire de la galerie Seguin, à 20.000€. «*Il n'empêche que c'était déjà ça!*», tempête aujourd'hui Gérard Dezier, qui n'a pas eu le loisir d'accepter. Et si, aujourd'hui, Patrick Seguin était encore intéressé? «*Bien sûr, la mairie pourrait*

dire oui...», juré Pierre Cazenave. Qu'est-ce qui a permis que le soufflé retombe? «*D'abord la prise de conscience que ce n'était pas une école conçue par l'architecte Prouvé, mais seulement une école utilisant les structures conçues dans les ateliers Prouvé*». Pierre Cazenave rectifie: «*Dans l'entreprise anciennement Prouvé. Celui-ci n'y était plus depuis un an*». Gérard Dezier fait le bilan: «*Le temps perdu au moment de la démolition nous a coûté plus cher que prévu, on y a été de 45.000€ de notre poche. Mais surtout, on a été agressés par des gens qui ne comprenaient pas*». Il interroge: «*Où ils sont passés, les gens qui ont signé la pétition, qui s'insurgeaient? Jack Lang, il n'avait qu'à nous les acheter, les éléments Prouvé, s'il y tenait tant! Après tout ce foin, il n'y avait plus personne pour nous aider!*» Il contemple les fermes métalliques déjà bien rouillées: «*Peut-être qu'un jour ça s'en ira. Au poids de la ferraille!*»



Le 3^e module, encore debout, a encore ses ailerons typiques.

Photo CL

LIVRAISON de BETON PRET A L'EMPLOI

à votre domicile pour tous vos travaux

De 0,250 m³ à 2,5 m³

Bétons classiques • Bétons décoratifs



INOV'CHAPE

JARNAC
05 45 82 07 38

B.S.F.

SAINT-FRAIGNE
05 45 91 37 20

PREFA
2000

RUELLE-SUR-TOUVRE
05 45 37 03 40

B.C.R

ROUMAZIERES-LOUBERT
05 45 71 73 47

Ouvert du lundi au vendredi et un samedi matin par mois